



**TROISIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session  
de la 58<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 28 mai 2015

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. LePage, président  
M. Ames, vice-président  
M. Albert  
M. Chiasson  
M<sup>me</sup> Harris  
M. Bernard LeBlanc

M. Roussel  
M. K. MacDonald  
M<sup>me</sup> Shephard  
M. Stewart  
M. Coon

le 28 mai 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son troisième rapport.

Le comité s'est réuni le 27 mai 2015 et a étudié les projets de loi suivants :

- 33, *Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des pompiers ;*
- 36, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire ;*
- 37, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail ;*

et il en fait rapport sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Gilles LePage, député